

BUDGET PRIMITIF 2020

Section de fonctionnement

RECETTES	DEPENSES
Montant des ventes et prestations services 247.150 €	Ecritures comptables de transfert entre sections 581.950 €
Produit des taxes foncières et d'habitation 720.000 €	Fournitures et consommations courantes 498.350 €
Autres impôts et taxes 444.950 €	Personnel et frais assimilés 1.013.000 €
Dotations de l'ETAT - Subventions et participations d'organismes publics 576.525 €	Charges organismes extérieurs et autres 295.700 €
Loyers et autres 54.375 €	Intérêts des emprunts 82.000 €
Remboursement sur rémunération du personnel 25.929,33 €	
Résultat reporté 402.070,67 €	
2.471.000 €	2.471.000 €

Qu'est-ce qu'un budget primitif ?

Voté en équilibre par le conseil municipal, il prévoit et autorise les opérations de recettes et de dépenses inscrites pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Section d'investissement

RECETTES	DEPENSES
Excédent Fonct. 2019 169.757,31 €	Reversements 59.657,45 €
Excédent Invest. 2019 124.226,14 € <i>Somme de l'excédent d'Invest. Budget Assain (+ 58.157,45 et l'excédent d'Invest. budget commune (66.068,69)</i>	Remboursement du capital des emprunts commune et ZA 180.000 €
Taxe d'aménagement 9.051,56 €	Programme d'investissement 843.842,55€ AVEC <i>Rue des Hauts d'Izé : 377.851 €</i> <i>Liaison douce Bas du Bois : 184.842 €</i> <i>Programme Voirie : 152.674,75 €</i>
Emprunt d'équilibre 0 €	
Produit des cessions 1.000 €	
Remboursement FCTVA sur dépenses d'investissement 120.000 €	
Subventions d'investissement 63.714,99 €	
Ecritures comptables de transfert entre sections 595.750 €	
1.083.500 €	1.083.500 €